

Grille tarifaire

À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

Frais de location appartement	
Frais ponctuels	- Honoraires d'entremise 100€ TTC
	- Honoraire de location : recherche, sélection et validation des candidatures auprès des compagnies d'assurance // Visites // Mise en place des locataires // Rédaction du bail (loi ALUR, en fonction de la zone du bien) 8€ / 10€ / 12€ /m² TTC
	- Forfait état des lieux d'entrée (loi ALUR) 3€ /m² TTC
	- Éléments pour la déclaration des revenus fonciers 100€ / an TTC
	- Livraison, suivi des réserves et déclaration H2 200€ / an TTC la première année
Frais courants	- Honoraires de gestion Taux de gestion 7,8% TTC (honoraires sur les encaissements)
Assurances	- Garantie des loyers impayés 2,35% TTC des encaissements
	- Copropriétaire non occupant Appartement 75€ / an Stationnement isolé 69€ / an
Conditions particulières du mandat	
- Sur demande, présence aux Assemblées Générales des copropriétaires 210€ TTC / pouvoir	
- Clôture des dossiers en cas de résiliation anticipée 80€ TTC	
- Diagnostic ERP (à chaque relocation et si nécessaire) 15€ TTC	
- Honoraire à la vacation pour ouverture de porte exceptionnelle si absence de locataire 100€ TTC / heure	

100% DÉDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS

Offre commerciale

Mise en place
du premier locataire offerte

